



Gembloux Agro-Bio Tech
Université de Liège

Promoteur

Dogot Thomas

Coordinateurs

Andriane Catherine

Burny Philippe

Hecquet Corentin

Toussaint André

Analyse socio-économique des réalités de la
production de semences artisanales biologiques –
cas d'étude de Semailles



Brunin Amandine

Document de résumé

2013-2014



Figure 1 : Récolte manuelle des pois



Figure 2 : Sélection des carottes

Former un groupe de producteurs, voilà une idée qui a germé au sein de l'entreprise semencière belge Semailles depuis longtemps ! Mais face au manque de données économiques de référence, les collaborations avaient du mal à démarrer. C'est pourquoi Semailles a fait appel à une étudiante de Gembloux Agro-Bio Tech souhaitant réaliser son travail de fin d'études dans ce secteur pointu et d'actualité. La recherche s'est intéressée à l'analyse socio économique des réalités de la production de semences artisanales et biologiques dans le cas d'étude de Semailles et résulte d'une collaboration entre Gembloux Agro-Bio Tech et le campus de Gestion de l'environnement d'Arlon, tout deux de l'Université de Liège. A Gembloux, les coordinateurs de la recherche sont Thomas Dogot et Philippe Burny pour l'unité d'économie rurale ainsi qu'André Toussaint pour l'unité d'horticulture. En ce qui concerne le campus d'Arlon, c'est l'unité SEED qui est représentée par Corentin Hecquet. Sans oublier la collaboration des gérants de Semailles, Catherine Andrianne et Olivier Van Meuter, car c'est au sein des murs de l'entreprise que la recherche a été menée à bien, et que le projet verra le jour grâce à l'engagement de l'ex-étudiante comme membre effective de Semailles.

L'article présentera la problématique des semences artisanales biologiques de variétés anciennes et locales avant de discerner les objectifs de la recherche. Ceux-ci permettront de comprendre la méthodologie utilisée dont la présentation précédera l'analyse des résultats obtenus, pour conclure sur les impacts effectifs de la recherche.

LA SÉLECTION SORT DU CHAMP

Depuis le 19^{ème} siècle, la sélection est petit à petit devenue un métier à part entière, celui de sélectionneur. Une des nombreuses conséquences a été l'abandon par les agriculteurs des pratiques liées à la production de semences.

Une autre différenciation a également eu lieu ces dernières années, le clivage entre la filière semencière industrielle et la filière semencière artisanale. Pourquoi cela a-t-il eu lieu? Des agriculteurs engagés dans un système à faible niveau d'intrant, principalement en agriculture biologique, ont rencontrés des limites avec les semences sélectionnées par l'industrie semencière, et se sont donc tournés vers des semences d'anciennes variétés. Ces semences sont restées hétérogènes et non stables ce qui leur permet de s'adapter aux contraintes changeantes du milieu et aux conditions plus rudes des systèmes à faible niveau d'intrant. Néanmoins, pour les agriculteurs désireux de se réappropriés les compétences de sélection et multiplication, peu d'opportunités existent malgré une demande importante émanant tant des agriculteurs que des consommateurs.

Face aux défis rencontrés par les acteurs et dans une optique de partage et de transmission du savoir-faire, Semailles aimerait étudier la possibilité de transmettre ses compétences et, selon les résultats, déléguer une partie de la production à des maraîchers multiplicateurs pour former une collaboration durable.

QUELLE APPROCHE POUR UNE COLLABORATION DURABLE ?

Différentes questions de recherche ont structuré le déroulement du travail. Premièrement, quelles sont les **spécificités** de la production artisanale de semences potagères biologiques et les conséquences dans la **réalité** des acteurs de terrain ? Ensuite, Quelles sont les composantes d'un **prix équitable**, et quels éléments contribuent au **choix** des espèces transférées ? Et enfin, Comment les **cadres réglementaires** interviennent-ils dans la production artisanale de semences biologiques ?

La méthodologie qui a été développée pour répondre aux questions de recherche mobilise une double approche afin d'investiguer plus largement la réalité des acteurs de terrains et ne pas se cantonner à une recherche théorique. Cette approche mêle économie classique et analyse sociologique, et résulte en une démarche globale qui suit plusieurs étapes.

LA CONSTRUCTION D'UN PRIX ÉQUITABLE

Une succession d'étapes a été nécessaire pour mener au résultat final qui est une proposition de prix équitable pour les deux parties, ici le semencier et le producteur.

1. L'approche par le **prix de revient** est développée en se plaçant dans la position de Semilles pour créer une référence par rapport aux coûts de production.

Les résultats du prix de revient nous montrent que sur les six espèces étudiées (haricot, laitue, tomate, carotte, mâche, poireau), trois ne sont pas rentables par rapport au prix de vente en vrac entre partenaires semenciers, celui-ci est donc inférieur au prix de revient.

L'analyse des charges a dévoilé un poste « main d'œuvre » très important : la part de celle-ci dans les charges sont comprises entre 60% (pour la mâche) et 87% (pour la laitue).

2. L'approche par les **budgets partiels** vise à déterminer si les maraîchers s'y retrouvent globalement en consacrant une partie de leur production à l'activité semencière

Pour les résultats des budgets partiels, c'est la positivité ou la négativité du résultat qui est intéressante, et non la valeur précise. La méthode des budgets partiels étant plutôt un moyen d'évaluation et un outil d'aide à la décision qu'un calcul savant. Le seul résultat négatif est celui de la mâche, il n'est donc pas financièrement intéressant de la transférer à des producteurs, d'autant que la rentabilité est positive chez Semilles. Les autres résultats des budgets partiels sont positifs, il est donc plus ou moins intéressant de les transférer à des maraîchers.

3. L'approche par les **revenus** du travail et du capital familial complète la deuxième approche en se basant sur les données de Semilles pour démontrer aux maraîchers que l'activité semencière peut rémunérer la main d'œuvre d'une manière plus ou moins satisfaisante

Pour le haricot nain, seulement 45% du prix de vente croqueurs est disponible pour la rémunération main d'œuvre. Pour la laitue et la tomate, le montant disponible est supérieur à 90%. Il est supérieur à 75% pour les autres espèces. La moyenne du revenu disponible pour la rémunération de la main d'œuvre est de 16,84€/h. Cette approche permet à chaque producteur potentiel d'apprécier, en fonction de sa situation propre, si l'activité semencière fournit une rémunération satisfaisante. Dès lors, il devient possible d'adapter les contraintes, par exemple de travailler avec des bénévoles ou de cultiver sur des parcelles qui ne sont soumises à aucun fermage ou revenu cadastral.

4. L'approche sociologique propose de prendre du recul par rapport aux chiffres pour tirer du discours des acteurs les **motivations** capables de moduler les données économiques, celles-ci sont présentées dans le tableau ci-dessous.

Tableau 1: Thématiques tirées du discours des personnes ressources

Conservation de la biodiversité	Positionnement par rapport au fonctionnement industriel et à la législation	Vision du travail
Variétés anciennes, de terroir, attachement	Opposition au système actuel	Juste rémunération et vision du travail
Curiosité, recherche	Œuvrer pour l'autonomie semencière	Différences avec le maraîchage
Spiritualité, contemplation	Conserver et transmettre les savoir-faire artisanaux	
Conservation de la biodiversité et variétés moins rentables	Entreprise à taille humaine	

5. La combinaison de l'approche par les revenus et de l'approche sociologique permet d'arriver à une proposition de **prix équitable** pour les deux parties qui sont le semencier et le producteur

PROPOSITION CONCRÈTE DE SYSTÈME : LE « PANIER DE PRODUCTION »

L'entreprise ayant été satisfaite des résultats avancés, une proposition a été réalisée en ce qui semblait être un système équitable prenant en compte les différents aspects étudiés. Celui-ci a la forme d'un panier de production dont une représentation est visible ci-dessous. Le côté gauche (flèches vertes) met en évidence les éléments de choix des espèces transférées au producteur, tandis que le côté droit (flèches bleues) distingue les éléments de rémunération de la production. Le point fort de ce système est de permettre une diversification ciblée sur des aspects de terroir, de passion et de compétences, mais aussi sur des aspects économiques. Cette diversification ciblée permet entre autres d'équilibrer les différences de rentabilité entre les espèces et donc de rémunérer correctement le producteur pour le travail accompli.

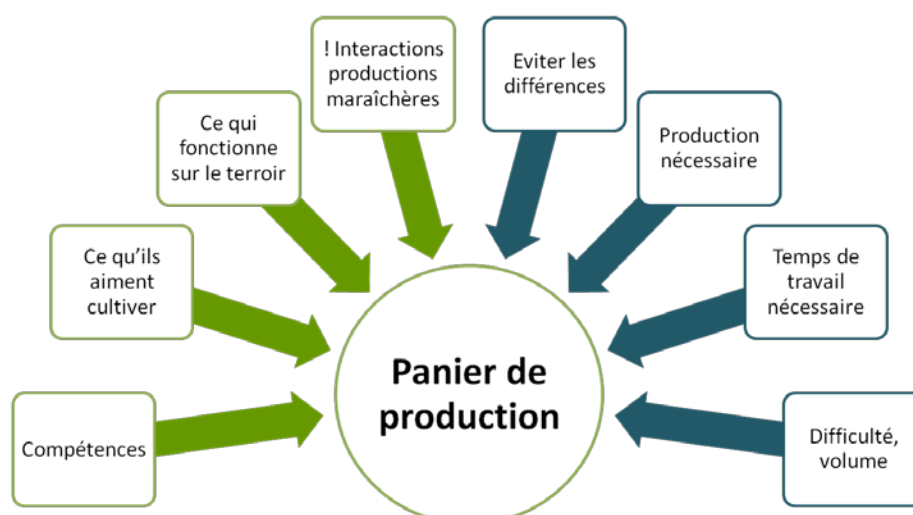


Figure 3 : Proposition de système

Par le biais de différents créneaux dont un article dans la revue BioWallonie, des contacts ont été pris avec des maraîchers intéressés par la mise en place d'un groupe de producteurs. Une formation à la production artisanale de semences biologiques débutera la saison 2015 qui verra enfin germer les graines d'idées semées au cours des dernières années !